



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Création le : 24/01/2011
Date de mise à jour : 24/01/2011
Version : 1.00

ANTI-LIMACES FERRAMOL® OR BRUN

1) IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DU FOURNISSEUR

Nom commercial : **ANTI LIMACES FERRAMOL®
OR BRUN**

Nom du produit : **FERRAMOL® ANTI-LIMACES**

Utilisation de la préparation : appât molluscicide

Identification du responsable de la mise sur le marché :

OR BRUN S.A.S.

Route de Beauvoir

85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS

N° de téléphone : + 33 (0)4 78 90 68 66 ou +33 (0)2 51 58 28 26

N° de télécopie : + 33 (0)4 78 90 52 64 ou +33 (0)2 51 59 18 27

Email : info@or-brun.com

N° de téléphone d'appel d'urgence :

Centre Anti-poisons de Paris – Hôpital Fernand WIDAL

Tél : + 33 (0)1 40 05 48 48

2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Indications de risque pour l'homme et l'environnement : aucun risque pour l'homme et l'environnement.

3) COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Appât sous forme de granulés contenant 1% phosphate ferrique
(=10,0 g/kg phosphate ferrique ; CAS 10045-86-0)

Composants dangereux : Ne contient aucune matière dangereuse

4) PREMIERS SECOURS

Inhalation : En cas de malaise, conduire le malade auprès du médecin.

Contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Aucune mesure particulière.

Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Ingestion : En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Remarques s'adressant au médecin/symptômes éventuels : aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour

Remarques s'adressant au médecin/traitement : traitement en fonction des symptômes.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Création le : 24/01/2011
Date de mise à jour : 24/01/2011
Version : 1.00

ANTI-LIMACES FERRAMOL® OR BRUN

5) MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Produits extincteurs en poudre
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction non appropriés : Aucune

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Ne pas inhaler les émanations de fumée.

6) MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Pas nécessaire.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/ les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage : Rassembler mécaniquement et à remettre dans son emballage d'origine.

7) MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une Manipulation sans dangers : aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Remarque relative à la Protection contre l'incendie L'explosion : aucune mesure spéciale n'est nécessaire

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les Conteneurs : aucune mesure spéciale n'est nécessaire

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux

Informations diverses relatives Aux conditions de stockage : stocker au sec.

8) CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire : pas nécessaire

Protection des mains : pas nécessaire

Protection des yeux : pas nécessaire

Protection de la peau : pas nécessaire

Mesures générales de protection : éviter de toucher avec les yeux.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Création le : 24/01/2011
Date de mise à jour : 24/01/2011
Version : 1.00

ANTI-LIMACES FERRAMOL® OR BRUN

9) PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect
Forme : granulé
pH : non applicable
Point d'éclair : non applicable
Inflammation à l'état solide : non inflammable
Température d'inflammation : non applicable
Pression de vapeur : pas nécessaire
Densité en vrac : 0,8 g/cm³
Solubilité dans l'eau : insoluble
Viscosité 1 : non applicable
Propriété favorisante : le produit ne contient aucun agent inflammable
La combustion
Danger d'explosion : aucun danger d'explosion

10) STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : non connu
Produit de décomposition dangereux : pas de produit de décomposition dangereux connu.

11) INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie ingestion : DL50 rat
Dose: >5000 mg/kg
OECD 401

Toxicité aiguë par Pénétration cutanée : DL50 lapin
Dose: > 5000 mg/kg
OECD 402

Irritation de la peau : lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau
OECD 404

Irritation des yeux : lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux
OECD 405

Sensibilisation De la peau : cochon d'Inde
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant.

Remarques générales : le phosphate ferrique possède une qualité alimentaire.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Création le : 24/01/2011
Date de mise à jour : 24/01/2011
Version : 1.00

ANTI-LIMACES FERRAMOL® OR BRUN

12) INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets toxiques sur l'environnement

Poisson (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)	LC ₅₀ (96h) > 100 mg /l
Invertébrés aquatiques (<i>Daphnia magna</i>)	LC ₅₀ (48h) >100 mg/l
Algues (<i>Scenedesmus subspicatus</i>)	E ₀ C ₅₀ (72h) > 100 mg/l

Remarques générales : ne décharger pas le produit non contrôlé dans l'environnement.

13) CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Code déchets : 06 13 01*
Nom du déchet : produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois
Et autres biocides

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CE

Produit : Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition d'observer
Les réglementations et après accord des exploitants et des autorités
Compétentes .

Produit de nettoyage Recommandé : nettoyer mécaniquement

Remarques générales : les quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte
d'ordures polluantes. Lire le mode d'emploi.

14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement de transport	ADR/RID	IMDG	ICAO/IATA
Classe :	Produit non dangereux au sens de la réglementation des transports.		
Etiquette(s) :			
Numéro ONU :			
Groupe d'emballage			

15) INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classement et étiquetage conformément à la réglementation de la Communauté Européenne :

Symbole(s)
Phrase(s) R : aucune

Phrase(s) S :S2 Conserver hors de la portée des enfants.
l'emballage ou l'étiquette.
S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Création le : 24/01/2011
Date de mise à jour : 24/01/2011
Version : 1.00

ANTI-LIMACES FERRAMOL® OR BRUN

16) AUTRES INFORMATIONS

Utilisation recommandée et restrictions.

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.